

Pratiques Linguistiques en contexte familial. Quelles configurations ? Quelles dynamiques ?

Dalila MORSLY⁽¹⁾

La famille est, comme l'affirme Christine Deprez (1994 : 35), « le lieu privilégié de la transmission des langues aux enfants ». Cette transmission évolue sans cesse au rythme de facteurs qui impriment à l'ensemble de la société de nouvelles dynamiques sociales et culturelles. C'est pourquoi, la structure de la famille algérienne connaît, depuis l'indépendance, des mutations importantes produites par ces dynamiques et qui ont, nécessairement, un impact dans le statut des femmes. Abdelkader Djeghloul (2000 : 235) recense quatre facteurs, selon lui déterminants, qui transforment la famille et la place des femmes dans la famille et dans la société:

«La scolarisation mais aussi l'urbanisation rapide, le vaste mouvement d'expansion du travail salarié (principalement masculin) pendant un quart de siècle et le développement de la santé publique ont abouti à l'émergence de nouveaux profils de femmes dans de nouvelles configurations familiales. L'antique famille élargie et patriarcale a vécu et, avec elle, la stricte ségrégation entre les sexes ainsi que la femme vouée exclusivement au mariage et à la maternité » (p. 25).

Ces nouveaux rôles et profils féminins ont-ils une incidence sur les pratiques linguistiques familiales ? Quelle part prennent les femmes, les mères entre autres, dans la gestion des langues au sein des familles ? Nous examinerons la question en revenant sur les conclusions auxquelles ont abouti différents travaux consacrés à l'étude et la description de pratiques linguistiques dans des familles algériennes ou non. Non tenterons de voir quels sont, d'après ces recherches, les acteurs et passeurs de langues qui, le plus souvent, définissent, planifient et transmettent les politiques linguistiques familiales ; quels facteurs sociaux et ou culturels déterminent les configurations des pratiques au sein des familles et contribuent à l'évolution de ces pratiques. Ce détour par des situations sociolinguistiques familiales différentes offre la possibilité de cerner des constantes à partir desquelles on peut mieux saisir si et

⁽¹⁾ Université Angers, faculté des sciences humaines, département de psychologie, 49100, Angers, France.

comment les femmes contribuent à la mise en œuvre des politiques / planifications linguistiques.

1. Enfants bilingues

«Les enfants dont il sera question ici n'ont qu'un point commun : ils vivent en France et ils parlent, en plus du français, une autre langue qu'ils ont apprise dans leur famille. Leur bilinguisme est l'histoire de leur vie et de celle de leurs parents » (p.13).

C'est ainsi que C. Deprez (1994) présente l'objet d'une recherche consacrée aux pratiques linguistiques dans des familles venant de divers pays et qui s'installent en France. Elle s'intéresse, donc, aux enfants bilingues qui vivent en France et, plus particulièrement, au bilinguisme enfantin en contexte familial. Ces enfants, précise-t-elle, « parlent en plus du français, une autre langue qu'ils ont apprise dans leur famille. » (p.13).

La première partie de l'étude présente les résultats d'une enquête par questionnaire menée auprès des enfants et qui tente de déterminer quelles langues sont parlées dans la famille ou, plus exactement, quel usage est fait des deux langues dans les échanges entre père-enfant, mère-enfant, enfant-père, enfant-mère, enfant-enfant. Ce schéma d'interrogation correspond, selon C. Deprez, à la structure des interactions familiales : « L'observation et l'analyse rigoureuses des échanges montrent qu'ils sont [...] structurés en tandem ou dyade (par exemple père-fille ou frère-sœur) » (p.14). La question, classique en sociolinguistique, était : « Qui parle, à qui et dans quelle langue ? » (p.49).

Le dépouillement des réponses met en évidence trois cas de figures (p.51) :

- l'usage exclusif du français,
- l'usage exclusif de l'autre langue (la première langue familiale),
- l'usage conjoint des deux langues.

Cette typologie, pas vraiment surprenante dans l'absolu, apporte, cependant, un certain nombre d'indications sur les tendances qui se dessinent dans les pratiques linguistiques familiales. Ainsi, l'usage exclusif de la langue première familiale s'efface dans les interactions entre frères et sœurs, il est, pour l'essentiel, le fait des parents. Se dessine ainsi, au fil des générations, une *asymétrie* des comportements langagiers entre parents et enfants. Mais cet usage exclusif est faible et c'est plutôt l'usage des deux langues qui caractérise la communication familiale : « En première analyse, il apparaît bien que c'est l'usage des deux langues,

séparées ou mêlées [...] qui domine dans plus de trois-quarts des familles » (p.51).

En ce qui concerne la transmission, C. Deprez insiste sur la diversité des paramètres qui jouent un rôle dans le processus de transmission et sur les facteurs qui entraînent des changements dans les configurations bilingues : les locuteurs passeurs de langues, la valeur symbolique et identitaire des langues en contact, l'école et autres contextes d'apprentissage, les situations de communication, les changements qui interviennent dans la structure familiale (Cf. Djeghloul, ci-dessus), le phénomène migratoire lui-même etc. À propos de la diversité des passeurs de langues, par exemple, C. Deprez affirme :

« L'acquisition du langage pour les petits enfants bilingues se réalise dans ce contexte familial où chaque parent, mais aussi chaque frère et sœur, apporte ses façons de parler, ses normes et ses valeurs symboliques » (p.14).

Quel est, alors, plus particulièrement, l'apport des mères dans la transmission ? L'enquête en signale quelques aspects révélés par les déclarations des enfants. Ainsi, à propos des langues utilisées dans les familles, C. Deprez signale une différence entre le comportement de la mère et celui du père : « L'usage de la langue d'origine est préféré par les parents lorsqu'ils s'adressent à l'enfant, plus d'ailleurs par la mère (47,4%) que par le père (41,5%). Cependant l'usage des deux langues n'est pas négligeable non plus (36,6% pour les pères et 32,3% pour les mères) » tandis que le français n'est adopté que par 20 à 21% des parents (p.71). Pour récapituler les résultats de l'enquête sur ce point, C. Deprez propose un tableau qui montre que pères et mères transmettent différemment les langues d'origine : l'arabe, le kabyle, le portugais et le créole : « On remarque, dit-elle, que les mères, et surtout les mères maghrébines, utilisent un peu plus leur langue d'origine que leurs époux avec leurs enfants » (p.72). Mais les différences ne sont, pour C. Deprez, pas vraiment significatives : pour l'arabe : 61% des mères contre 47% pères, pour le kabyle : 54% des mères contre 39% des pères. C. Deprez considère, en revanche, que les différences de comportements entre parents et enfants sont nettement plus pertinentes :

« L'écart de comportement déclaré le plus significatif n'est pas celui qui distingue la communication avec le père et la communication avec la mère, mais celui qui sépare la communication avec les parents des usages communicationnelles dans la fratrie » (p.71).

2. Familles antillaises

Une réflexion approfondie a été menée dans différentes études sur la transmission du créole dans les familles antillaises émigrées en France. On citera ici, plus particulièrement, le travail de Stéphanie Condon (2004) qui s'intéresse à la transmission des langues dans la "migration antillaise" en France. S. Condon introduit ainsi l'objet de sa recherche et les questions qu'elle envisage d'examiner :

« Les résultats d'une enquête récente nous apprennent que plus de la moitié des parents antillais résidant en Métropole transmettent le créole à leurs enfants. Quelles sont les dynamiques à l'œuvre encourageant la pratique du créole en Métropole ? Quels sont les signes de la perte de la langue face au français ? Quel est le rôle du milieu social ou de la structure familiale dans la transmission aux enfants ? Est-ce que les femmes sont aussi engagées dans ce processus que les hommes ? » (p.293).

Avant de présenter l'analyse du créole en migration, S. Condon s'arrête sur la situation sociolinguistique de la Martinique et de la Guadeloupe. Elle rappelle les contextes historiques – esclavage et colonisation – dans lesquels les créoles sont apparus et sont devenus langues maternelles. Elle explique qu'à partir des 18^e et 19^e siècles on assiste, dans les îles, au même type de politique linguistique qu'en France : élimination des langues régionales et promotion du français. Le français devient la seule langue de l'école et donc de la promotion sociale, le créole se trouve en situation de langue dominée. Cette décision institutionnelle ne manque pas d'avoir une incidence sur les politiques linguistiques familiales¹ :

"La pratique du créole est considérée comme obstacle à un bon apprentissage de la langue française orale et écrite (...) Persuadés de l'influence néfaste de la pratique de la langue sur la scolarité de leurs enfants, de nombreux parents, quoique créolophones, ont interdit l'usage du créole à la maison" (p.294).

S. Condon considère que la Martinique et la Guadeloupe présentent une situation de bilinguisme généralisé avec une répartition des fonctions du français et du créole mais que les frontières entre les deux langues

¹ Cf. le célèbre roman de Pierre Jakez Hélias (1975) qui raconte le processus de francisation des petits Bretons et l'attitude des parents qui, soucieux de garantir à leurs enfants un avenir professionnel, poussent ces derniers à apprendre le français et à abandonner l'usage du Breton. Cf. aussi Mona Ouzouf (2009 : 25) qui, dans son « retour sur une enfance Bretonne », écrit : « À demi pieuse donc, et à demi bourgeoise, la famille en revanche était pleinement francophone, avide d'acculturation française, sans aucun souci d'identité bretonne ... ».

ne sont pas complètement étanches. Les relations entre le français et le créole, dans la communication générale, dépendent des facteurs suivants :

- villes /campagnes,
- situations de communication,
- homme /femme.

Dans le système éducatif, ajoute S. Condon, les garçons parlent plus créole que les filles, ce qui indique que pour les filles le français représente : "la langue de la bonne éducation". Pour confirmer ce constat, elle s'appuie sur les propos de J. André² qui sont aussi cités par C. March :

« Il n'est pas rare d'entendre la mère et ses filles parler un français courant quand les fils ne s'expriment quasiment qu'en créole et restent muets et engoncés s'ils se voient confrontés à l'obligation d'user du code dominant. »

Qu'en est-il pour le créole en migration ? La migration des Antillais, encouragée, dit S. Condon, par l'État, commence en 1955 et se concentre dans la région de l'Île de France ; d'où le nom de *troisième île* attribué à cette région. Un premier constat s'impose : le créole se maintient dans les familles en dépit d'une forte insertion en France et dans la langue française, ce dont rend compte l'enquête Famille réalisée par l'INSEE et l'INED en parallèle au recensement de 1999. On a, donc, comme dit S. Condon, « transport » du créole en France. La transmission par les parents varie selon plusieurs facteurs : le niveau socio-économique des familles, l'âge d'arrivée des enfants en France, le type de parcours migratoires, "la forme des ménages" (femmes célibataires ou en couples), les types de couples : antillais ou mixtes, les liens conservés avec le pays etc. De même, le rôle que jouent les mères et les pères ou plus généralement les hommes et les femmes – la transmission pouvant être assurée par des grands-mères/grands-pères ou des tantes/oncles – est fonction de ces paramètres. Selon, par exemple, les "catégories socioprofessionnelles" auxquelles les familles appartiennent l'opposition hommes/femmes jouera différemment et de façon plus ou moins importante, comme le montrent les statistiques suivantes rapportées par Condon :

- Fonctionnaires : 59% ; F : 63, 5%
- Ouvriers : 53,5% : pas de différence significative entre H et F

² André, J., *L'inceste focal dans la famille noire antillaise*, Paris, PUF, 1987, p. 64, cité par C. March (1996).

- Professions intermédiaires : 53% ; F. : 66%
- Cadres et professions libérales : 38, 9% ; H. : 83%.

Le premier chiffre indique le pourcentage de transmission, le second le poids des hommes et des femmes dans la transmission.

En combinant facteurs sociaux et poids des hommes et des femmes, Condon conclut que "La mère est le personnage le plus influent" (301), viennent ensuite la grand-mère, les tantes.

Pour finir, Condon montre que l'appropriation du français dans le contexte de la migration n'a pas évacué le créole : les politiques familiales sont des politiques de transmission et les femmes jouent un rôle capital dans cette transmission.

3. Deux familles algériennes

Nous reprenons, ici, les résultats d'une enquête que nous avons déjà nous même réalisée et présentée dans un colloque organisé à Paris sur la communication familiale (Morsly, 1988). Le travail – qui mériterait d'être développé et réactualisé compte tenu des évolutions importantes qui sont intervenues en Algérie dans les domaines des pratiques et représentations linguistiques – se proposait, d'une part, de rendre compte des dynamiques linguistiques en cours dans ces deux familles trilingues : kabyle, arabe, français, d'autre part, d'observer l'évolution des configurations plurilingues et notamment le devenir du kabyle au fil des générations. Les deux familles sont constituées, chacune, de quatre générations. La première famille (FS) est originaire des Ath Yenni en Grande Kabylie, l'autre (F.A.) de Bordj-Bou-Argeridj, en Petite Kabylie. FS est donc issue d'une zone essentiellement kabylophone, FA d'une ville bilingue où se côtoient arabophones et berbérophones. Dans les deux familles, la première langue est le Kabyle représenté par deux variétés différentes. Nous retiendrons, par ailleurs, pour caractériser ces familles, les données socioculturelles suivantes:

- Les deux familles font l'expérience, dès la seconde (pour FA) ou la troisième (pour FS) générations d'une immigration interne : FS vers l'Oranie d'abord, puis vers l'algérois ; FA vers l'Algérois.

- La scolarisation en français des hommes est généralisée dans les deux familles. Celle des femmes intervient pour FS au niveau de la troisième génération. Pour FA, les femmes, hormis les deux premières, ont toutes été scolarisées au niveau de la seconde génération. Les membres de la quatrième génération ont, sauf exception, suivi des cursus en arabe au niveau du primaire, du moyen et du secondaire, en arabe ou français au niveau du supérieur.

- Le travail des femmes intervient, dans les deux cas, au niveau de la troisième génération : la majorité d'entre elles exerce une profession dans l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, dans l'administration, dans la magistrature.

Ces différents paramètres expliquent comment s'est construit le plurilinguisme de ces familles, comment à l'unilinguisme initial en kabyle, sont venues s'adjoindre premièrement l'arabe grâce à l'implantation dans des villes bilingues (Bordj-Bou-Argeridj) ou à la migration vers des régions majoritairement arabophones (Oranie et Algérois), deuxièmement, le français, par le biais d'une scolarisation qui s'est déroulée pour la majorité des membres des trois premières générations pendant la colonisation.

La méthodologie d'enquête est celle classiquement utilisée dans ce type de recherches : observation participante et enregistrements d'interactions à l'occasion de rencontres familiales. Le dépouillement du corpus a permis d'établir des arbres généalogiques représentant les quatre générations. Ces tableaux indiquent aussi, pour chaque membre de la famille, les langues qu'il parle. Celles-ci sont mentionnées selon un ordre qui précise la position forte ou faible de ces langues dans les répertoires linguistiques. En fait, cette schématisation est à prendre avec une certaine réserve car elle présente les langues comme des systèmes séparés, elle ne rend pas compte de l'alternance comme d'un mode de communication à part entière.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des résultats : il montre l'utilisation et le poids des trois langues dans les interactions familiales :

Schémas plurilingues

Génération	Famille A	Famille S
1	K (femmes) K + A + F (hommes)	K (femmes)
2	K (femmes) K+A+F	K (femmes) K+A+F
3	K+A+F A+F +K F + A	K+A+F A+F +K
4	A+F +K A + F F + A	A+F +K A + F

Pour chaque génération, plusieurs configurations peuvent apparaître ; en effet, les pratiques bilingues et plurilingues varient en fonction des différents paramètres évoqués ci-dessus mais aussi en fonction de l'histoire singulière de chaque famille nucléaire et des individus qui la composent. Les lettres désignent les trois langues : kabyle, arabe, français ; la place de la langue dans la succession et le gras indiquent la position forte : **A** = arabe langue forte. On voit que, dans les deux familles, la position du Kabyle s'affaiblit, à partir de la troisième génération, comme langue forte de la communication familiale pour laisser la place à l'arabe et au français. On pourrait donc dire, pour reprendre une expression utilisée par Deprez et Varro, que la première composante du bilinguisme ou du plurilinguisme, le kabyle, « est en danger » (1991 : 297). On retrouve bien ici l'asymétrie des comportements langagiers entre parents et enfants signalés par C. Deprez et l'importance de cette asymétrie dans l'évolution des pratiques familiales. Les changements qui interviennent dans les répertoires linguistiques des femmes suite, on l'a vu, à leur scolarisation et à leur entrée dans le monde du travail contribuent à bouleverser les combinaisons bilingues ou plurilingues. L'effort des aînées pour maintenir le kabyle est sérieusement combattu par celui des frères et sœurs scolarisés qui introduisent dans la maison l'arabe et le français.

4. Quelques conclusions provisoires dans l'attente d'autres recherches ?

Le compte rendu des travaux que nous avons présentés, en ne retenant de la richesse de leurs propositions que les aspects qui ont trait à la transmission et aux facteurs qui provoquent le changement des pratiques linguistiques, permettent de dégager quelques constantes que des recherches ultérieures devraient confirmer ou infirmer.

- Il est clair que les passeurs de langues et acteurs de la transmission sont très divers et que les paramètres qui déterminent et influent sur les pratiques linguistiques familiales sont multiples ; la difficulté de ces recherches réside dans l'articulation de ces deux types de facteurs. La mesure du poids et du rôle des passeurs de langues doit être nécessairement pensée en corrélation avec les facteurs historiques et socioculturels qui favorisent, réduisent ou transforment l'action de tel ou tel passeur ou catégorie de passeurs.

- En tout état de cause, ces exemples de recherches soulignent toutes d'une façon ou d'une autre que les femmes et en particulier les mères contribuent ou peuvent contribuer à l'organisation, à la gestion des langues au sein de la famille. Beaucoup de mères d'ailleurs se

décrivent comme planificatrices des pratiques de leur famille. Nous prendrons ici l'exemple de Fatma, mère algérienne de quatre enfants et qui vit à Angers tout en effectuant de très fréquents et constants retours en Algérie. Fatma nous a accordé un entretien³ dans lequel elle déclare : « [...] j'accorde beaucoup d'importance aux langues maternelles ». Dans cette perspective, elle envisage de faire acquérir à ses enfants le Kabyle, langue du père que ce dernier n'a pas transmise aux enfants : « [...] on s'est fixé un objectif c'est qu'ils vont passer plus de temps en Kabylie pour qu'ils apprennent avec leur grand-mère le kabyle [...] »

Parlant de sa fille (5 ans) qui est la dernière dans la fratrie, elle explique comment celle-ci sépare linguistiquement ses deux espaces de vie : l'Algérie où elle parle en arabe et la France où elle ne veut parler qu'en français au point que même quand sa mère lui parle en arabe, elle répond en français (schéma d'interaction souvent observé dans les familles plurilingues) :

« [...] elle ne parle qu'en français mais même euh, mais par contre c'est vraiment un dialogue euh bilingue euh. Je suis à 100 pour 100 de mots en arabe et elle me répond à 100 pour 100 en français -en comprenant tout quoi- [...] »

À un autre moment de l'entretien elle insiste sur la stratégie qu'elle met en œuvre pour maintenir l'arabe chez les enfants et sur ses propres usages :

« [...] La langue arabe + on l'uti... + même à la maison on l'a pas + c'qui faut savoir, c'est qu'après c'est une question + heu : c'est quoi mon rôle ↗ C'est que je la parle des fois sciemment + parce que je veux que les enfants s'enrichissent en vocabulaire + donc je me surveille pour ne pas parler en français + en leur demandant qu'est ce que tu as fait à l'école ce midi ↗ Heu : + là c'est calculé.

[...] Quand j'ai envie de dire une gentillesse à mon fils ce n'est pas uniquement pour l'engueuler + si je veux lui dire je t'aime + je ne vais pas lui dire je t'aime + je vais lui dire n'bhik parce que j'arrive pas à dire je t'aime heu : à + mon fils en français + ou bien faire un faire

³ Cet entretien a été réalisé dans le cadre d'un séminaire de méthodologie de la recherche que nous assurions pour des étudiants de M2 (Université d'Angers). Il s'agissait d'initier les étudiants aux techniques de recueil de données et en l'occurrence à la conduite d'un entretien. Le canevas et la conduite de l'entretien ont été construits et menés collectivement et l'informatrice a bien voulu jouer le jeu en se déplaçant à l'Université. Une telle démarche, quelque peu iconoclaste, ne garantit pas la validité des données obtenues, mais la posture de l'informatrice et ses déclarations sont bien celles d'une mère qui veut gérer les langues de la famille.

*gros câlin jamais je lui dirai viens faire un gros câlin à maman même si ça se dit *phrase en arabe* »⁴.*

Condon (302), observe, elle aussi, que « les femmes déclarent plus souvent que les hommes, transmettre la langue à leurs enfants ».

– Le rôle des femmes dans l'aménagement des langues au sein de la famille est analysé en termes de conservation ou de novation. Les études sur le bilinguisme familial rejoignent sur ce point celles proposées par la recherche en sociolinguistique féministe ou dans le domaine des études de genre qui s'intéressent aux liens qui peuvent exister entre rapports sociaux de sexe et pratiques ou représentations linguistiques ou plus largement, encore, au comportement linguistique des femmes. Pour en revenir à la famille, on caractérise comme *conservatrices* les femmes qui favorisent la transmission des langues familiales, la langue première par exemple, et comme *novatrices* celles qui poussent plutôt les enfants vers l'acquisition des nouvelles langues introduites dans la famille et qui peuvent assurer l'avenir et la promotion sociale des enfants, la langue de l'école par exemple, ou une langue véhiculaire de grande extension comme le wolof au Sénégal. Dans l'ouvrage mentionné ci dessus, Christine Deprez, note :

"Dans certains cas les femmes seront conservatrices et joueront le rôle de vestale de la langue et des coutumes, dans d'autres elles inciteront leurs enfants à la réussite par l'intégration et la mobilité professionnelles et sociale" (p. 81)

En réalité, l'opposition entre les deux postures n'est pas absolue. Pour analyser le rôle que jouent les femmes dans l'utilisation du wolof à Dakar, M. Dreyfus et C. Juillard (2004 : 290) se réfèrent à une étude antérieure menée par Swigart (1990) qui relève « chez les femmes des tendances aussi bien conservatrices que novatrices ».

- Mais, en dernier ressort, le fait que les femmes contribuent à transmettre les langues en adoptant une stratégie conservatrice ou novatrice signifie d'abord et avant tout qu'elles continuent à assumer les rôles sociaux traditionnels et que la tâche d'éduquer les enfants leur revient, comme l'affirme avec beaucoup de pertinence, S. Condon (2004 : 302) :

⁴ Nous reprenons intégralement les transcriptions des étudiants. La transcription du corpus – répartie entre plusieurs groupes de deux étudiants – faisait partie des exercices d'initiation à la recherche. On voit qu'en dépit des règles adoptées collectivement, tous les étudiants n'ont pas utilisé les mêmes conventions.

« Ce rôle central des mères dans la socialisation n'est pas seulement la conséquence du grand nombre de femmes vivant seules avec un ou plusieurs enfants, de la matrifocalité résidentielle de beaucoup de familles ou des périodes d'absence des hommes mariés ayant plusieurs relations de couple stables, mais de la place marginale de l'homme dans la gestion quotidienne du foyer et de l'éducation des enfants ».

Les nouveaux profils de femmes en Algérie changent les formes et les stratégies de transmission (conservatrices vers novatrices) mais ne bouleversent pas fondamentalement, sauf dans quelques rares milieux, les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes dans la société et dans la famille ; les pratiques linguistiques en témoignent.

Bibliographie

André, J., *L'inceste focal dans la famille noire antillaise*, Paris, PUF, 1987, p. 64, cité par C. March (1996).

Condon, Stéphanie, "Pratiques et transmission des créoles dans la "troisième île", *Espace population sociétés*, 2004, <http://www.revues.org>

Dreyfus, Martine et Juillard, Caroline, *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*, Paris, Karthala, 2004.

Deprez, Christine et Varro, Gabrielle, « Le bilinguisme dans les familles », *Enfance*, tome 44, n°4, 1991.

<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/enfan>

Deprez, Christine, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, 1994.

Djegloul, Abdelkader, « Quand les Algériennes inventent leur modernité », *Al Dafatir, Les cahiers algériens de sociologie*, Bouzareah-Alger, Institut de Sociologie, 2000, pp. 236-30.

Jakez Hélias, Pierre, *Le cheval d'orgueil*, Paris, Éditions Plon, Collection Terre humaine, 1975.

Morsly Dalila, « La communication dans deux familles algériennes », Christine Deprez et Louis-Jean Calvet, (dir.), *La communication familiale*, Paris, Publication de Paris V-Sorbonne, 1988.

Ozouf, Mona, *Composition française*, Paris, Folio Gallimard, 2009.

March, Christian, *Le discours des mères martiniquaises*, Paris, L'Harmattan, 1996.